

Jean-Claude Cotillard : Directeur pédagogique
Sylvie Chenus : Conseillère aux études
Marie Toutain : Responsable administrative
Xavier Delette : Directeur du Pôle Supérieur
Manuel Brossé : Administrateur général du Pôle Supérieur
Adeline Boiché : Assistante administrative et pédagogique du Pôle Supérieur

Professeurs permanents

Amnon Beham : Chant
Sylvie Chenus : Atelier d'écriture
Jean-Claude Cotillard : Travail corporel / improvisation
Sophie Loucachevsky : Dramaturgie et créativité
Valérie Onnis : Danse
Catherine Rétoré : Respiration

Professeurs invités

Mariana Araoz : Jeu masqué
Michel Archimbaud : Dramaturgie, histoire du théâtre, culture générale
Olivier Bernard : La voix enregistrée
Alan Boone : Interprétation
Christian Chabaud : Marionnettes - Formes animées
Corinne Debeaux : Interprétation à la caméra
Alexandre Del Perugia : L'autonomie de l'interprète
Marc Ernotte : Interprétation
Christine Gagnieux : Interprétation
Laurent Hatat : Interprétation
Claire Heggen : Théâtre du mouvement
Hervé Claude Ilin : Jouer en anglais
Yves Marc : Théâtre du mouvement
Christophe Patty : Jeu masqué
Paul André Sagel : Clown
Marc Zammit : Alexandrins

Graphisme : Philippe Diversy pour le PSPBB > ESAD

Photos : Léonard de Sarras

esad

école
supérieure
d'art
dramatique

Lors de la saison 2010-2011 l'école a collaboré avec : le Théâtre Ouvert, le Théâtre de l'Épée de bois, la Cartoucherie de Vincennes, le Théâtre du Rond-Point, l'ANETH, le Théâtre de la Colline, le Centre Wallonie Bruxelles, Le Centre d'Animation des Halles, le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis.

ESAD / Forum des Halles - 12, place carrée - 75001 Paris
01 40 13 86 25 / esadparis@gmail.com / www.esadparis.fr
PSPBB / 14, rue de Madrid - 75008 Paris / 01 44 70 64 37 - contact@pspbb.fr / www.pspbb.fr
Université Paris III - Censier Sorbonne Nouvelle - 01 45 87 40 60
secretariat-theatre-univ-paris3. / http://www.univ-paris3.fr" www.univ-paris3.fr



CONCOURS D'ENTREE 2011

FORMATION

L'école propose une formation artistique et culturelle sensible à toutes les formes et à tous les courants esthétiques du théâtre. C'est un centre de rencontre et de partage entre les créateurs d'aujourd'hui (les professeurs) et ceux de demain (les élèves) : futurs comédiens, metteurs en scène, auteurs, pédagogues. Une place importante est accordée aux travaux de **masque, mime, clown, formes animées, danse, écriture gestuelle et littéraire**. Chaque promotion forme un groupe qui travaille dans l'esprit d'une troupe constituée pour les trois années d'études.

SCOLARITE

L'ESAD (Ecole Supérieure d'Art Dramatique de la Ville de Paris) est le département d'art dramatique du Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne-Billancourt, le PSPBB. L'ESAD est habilitée par le Ministère de la Culture à délivrer, à l'issue des trois années d'études, le **Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC)**. L'obtention de ce diplôme est liée à un enseignement théorique dispensé par l'Université Paris III – Centre Universitaire Censier – Institut d'Etudes Théâtrales. Ce partenariat ESAD – Université permet aux étudiants d'obtenir également une licence d'Etudes Théâtrales. Les élèves ont le statut étudiant. Ils bénéficient, à ce titre, des dispositions concernant la sécurité sociale et les œuvres universitaires et scolaires (CROUS). C'est aussi auprès de lui que les élèves peuvent déposer une demande de bourse sur critères sociaux. **La cotisation pour le régime étudiant de la Sécurité Sociale est de 200 €, les frais de scolarité sont de 250 € par an et les frais d'inscription à l'université de 178.5 € en sus (tarifs 2010/11)**. Les cours commencent début octobre pour se terminer début juillet. La présence à tous les cours est obligatoire. Le règlement des études et le règlement intérieur sont à la disposition des candidats avant et pendant le concours d'entrée.

ENSEIGNEMENT

Les techniques fondamentales sont confiées à une équipe de professeurs permanents. Les ateliers thématiques et les ateliers d'interprétation sont confiés à des artistes spécialisés et à des metteurs en scène. **Ateliers permanents** : Respiration, diction, chant, danse, improvisation, écriture, création-recherche. **Ateliers thématiques** : Formes animées, mime, clown, masque. **Ateliers d'interprétation** : Travail sur une pièce, un auteur, un thème. **Présentations publiques** : Selon les années d'études, les ateliers donnent lieu à des cours ouverts dans l'école ou à des représentations dans un théâtre. **Université** : Les cours et les stages évoluent tout au long du cursus : dramaturgie, histoire du théâtre, analyse de spectacles, connaissances sociales du métier, langues vivantes... Les cours sont dispensés à l'Université Paris III - Censier ou à l'ESAD

LE CURSUS

Le cursus est de trois ans à raison de 30h de cours par semaine.

1^{ère} ANNÉE

Les techniques fondamentales : corps, respiration, improvisation, danse, voix, diction, chant, écriture / Ateliers thématiques (**mime, clown, formes animées ...**) / Le jeu et l'interprétation / Études théoriques par l'Université Paris III - Censier.

2^e ANNÉE

Les techniques fondamentales : approfondissement / Ateliers thématiques et d'interprétation : ces ateliers portent selon les artistes invités sur : une œuvre, un auteur, une étude de style (**tragédie, burlesque, masque, écritures contemporaines...**) / Études théoriques par l'Université Paris III - Censier.

3^e ANNÉE

Techniques fondamentales / Ateliers thématiques et d'interprétation / **Réalisation d'un spectacle sous la direction d'un metteur en scène** / Réalisation de projets d'élèves / Études théoriques par l'Université Paris III – Censier.

CONCOURS

Le dossier d'admission au concours est téléchargeable sur le site Internet de l'ESAD.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Avoir entre 18 et 27 ans au 1^{er} octobre 2011 et fournir une attestation de formation initiale intensive d'au moins un an dans : un conservatoire à rayonnement régional, départemental, communal ou intercommunal, un cours privé, un département d'études théâtrales universitaires. Les attestations des sections "théâtre" du baccalauréat littéraire des lycées ne sont pas recevables. **Être titulaire** du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence. Sur demande motivée du candidat, une dérogation peut être accordée. L'école se réserve le droit de refuser les dossiers qui ne garantiraient pas une formation initiale suffisante. Les dossiers d'inscription sont téléchargeables en ligne. **Pour être inscrit au concours, chaque candidat doit régler un droit d'inscription de 50 euros non-remboursable (tarif 2010) et retourner le dossier d'inscription complet avant le 3 mars 2011.** Les candidats ayant accédé au troisième tour lors d'un précédent concours de l'ESAD, au cours des deux dernières années, sont dispensés de l'épreuve du premier tour.

DEROULEMENT DU CONCOURS

1^{er} TOUR / Les 11, 12, 13, 14, 15 avril 2011

Les candidats admis à passer le concours seront convoqués à l'une de ces dates. Ils doivent préparer trois scènes de 3 minutes maximum : Une scène dialoguée du répertoire contemporain français ou étranger / Une scène dialoguée du répertoire classique français ou étranger (œuvre éditée avant 1950) / Un « parcours libre » : scène dialoguée, monologue, danse, mime, chant, toute forme de prestation scénique ou présentation d'un projet de mise en scène.

Le jury entendra deux de ces trois scènes.

2^e TOUR / Les 4 et 5 juillet 2011

Les candidats issus de la sélection précédente seront convoqués à l'ESAD les 4 ou 5 juillet 2011. Ils doivent préparer : Une scène dialoguée du répertoire français ou étranger classique ou contemporain / Un parcours libre.

Des scènes du 1^{er} tour peuvent être à nouveau présentées / 30 candidats seront sélectionnés pour le stage d'admission.

3^e TOUR (stage d'admission) : du 6 au 8 juillet 2011

Les candidats travaillent avec les professeurs de l'école.

Les 15 élèves définitivement admis formeront la promotion 2011-2014. Les jurys sont composés des professeurs de l'école et de personnalités du théâtre et des arts du spectacle pour les 1^{er} et 2^e tours et des professeurs de l'école pour le stage d'admission.

